COMMUNE DE COMPAINS

Permanence du Maire
mardi 9h – 12h

du lundi au jeudi
8h – 12h

tél : 04.73.71.21.43
mairie.compains@wanadoo.fr
www.compains.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

LA POSTE

Lundi : 10h – 12h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 10h – 12h
Jeudi : 9h – 12h

tél. : 04.73.71.21.00
ap.compains@laposte.fr

Fermeture Mairie et Agence Postale
du 27 au 31 décembre 2021
de retour le lundi 3 janvier 2022

N°45

DECEMBRE 2021

le Compainteyre

Chers toutes et tous,

Encore une année particulière avec cette pandémie qui ne cesse de perturber notre quotidien.

L'année 2021 n'a pas épargné notre commune et je pense à celles et ceux qui nous ont quitté.

Vous trouverez dans ce bulletin d'information la présentation du budget, les réalisations de 2021 et les projets à venir.

Merci à l'équipe municipale toujours aussi assidue et disponible.

Merci aux associations qui, je l'espère retrouveront les conditions nécessaires à la réalisation des animations.

Merci aux agents pour leur travail quotidien au service de la commune.

Tournons-nous vers 2022 avec la conviction du retour à une vie normale.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers de joyeuses fêtes et une très bonne année 2022.

Bien à vous.
Henri VALETTE

BIENVENUE AUX NOUVELLES FAMILLES

Julie et Rémi LAYER et leurs enfants
Johan (7 ans) et Laura (4 ans) à Brion-Bas

-

Marc et Frédérique DENGLOS à Brion-Haut

-

Thibault LACATENA à La Chaumoune

AU REVOIR AUX FAMILLES

Jean-François et Michèle BARBARIN à Brion-Bas

-

Manu et Corinne LECOQ à Brion-Haut

-

Jessica BOITUZAT, Kevin LAC et Clémence
à Brion-Bas

Les budgets 2021

COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	105 750.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	91 710.00
014	Atténuations de produits	21 180.00
022	Dépenses imprévues	13 549.40
023	Virement à la section d'investissement	24 329.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 130.00
65	Autres charges de gestion courante	40 859.98
66	Charges financières	290.00
TOTAL	**DEPENSES**	**299 798.38**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
002	Résultat d'exploitation reporté	31 108.38
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	71 300.00
73	Impôts et taxes	131 036.00
74	Dotations et participations	48 149.00
75	Autres produits de gestion courante	18 200.00
76	Produits financiers	5.00
TOTAL	**RECETTES**	**299 798.38**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
140	Logiciel Compta, élections…	2 600.00
165	Matériel informatique	2 000.00
173	Accessibilité	5 000.00
179	Rénovation appart au-dessus école	1 600.00
184	Eglise	3 600.00
187	Aménagement du bourg	28 000.00
188	Balade thématisée	6 000.00
189	Ecole	4 000.00
191	Salle des Fêtes	2 741.00
193	Ecole numérique	6 000.00
197	Revitalisation centre bourg	65 000.00
198	Compteur électrique Foirail Brion	3 500.00
199	Portes cimetière	7 500.00
200	Cuisine cantine	5 000.00
OPFI	Opérations financières	20 195.97
TOTAL	**DEPENSES**	**162 736.97**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
185	Voirie	8 812.00
186	Appart la cure r-d-c gauche	9 949.00
187	Aménagement du bourg	9 086.00
193	Ecole numérique	2 500.00
OPFI	Opérations financières	132 389.97
TOTAL	**RECETTES**	**162 736.97**

ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
011	Charges à caractère général	5 200.00
022	Dépenses imprévues	390.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	14 149.00
66	Charges financières	6 215.42
TOTAL	**DEPENSES**	**25 954.42**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
002	Résultat d'exploitation reporté	3 544.40
042	Opération d'orde de transfert entre sections	8 767.27
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchés.	6 300.00
74 + 77	Subvention d'exploitations + prod excep	7 342.75
TOTAL	**RECETTES**	**25 954.42**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
OPFI	Opérations financières	35 093.12
TOTAL	**DEPENSES**	**35 093.12**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DESIGNATION	VOTE
OPFI	Opérations financières	142 611.82
TOTAL	**RECETTES**	**142 611.82**

L'année 2021

REORGANISATION DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Corinne LECOQ a quitté la commune pour une contrée à la météo plus clémente (le Lot). Toutefois, elle reste au service de la commune par le biais du télétravail, après 3 mois passés, l'expérience est tout à fait satisfaisante.

Julie LAYER (nouvelle famille à Brion-bas) a été embauchée pour 5h de présentiel en mairie et 10 h au service de l'agence postale.

EQUIPEMENT DE LA MAIRIE

Achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la mairie de Compains, ainsi que la mise à niveau Windows 10 Pro et changement du disque dur de l'ancien ordinateur.

Société ASAP 15 basée à Saint-Flour
Coût : 2 282.49 € ttc

APPARTEMENTS A L'ANCIENNE CURE

Appartement étage : abaissement du plafond et isolation.
Appartement rez-de-chaussée côté gauche : mise en place d'un parquet flottant à l'étage.

Les travaux ont été réalisés par Pascal VIVIEN (Cureyre) et Claude GUERIN (employé municipal).

Merci à eux pour l'excellent travail réalisé.

Coût : 892.40 € ttc

REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE

Le montage du projet est en cours.

Beaucoup de contraintes en termes de sécurité ainsi que les exigences des bâtiments de France ne facilitent pas les choses.

Le financement reste à finaliser.

REFECTION DES FACADES ET BACS

Deux bacs à Brion-bas ainsi qu'un bac à Brion-haut (à cote de la maison Chouvier) ont été changés.
Compains : les 3 bacs (en face de chez Maret) ont été enlevés et remplacés pour un bac neuf.
A Cureyre le grand bac a été remis en état et la remise en eau effectuée.
Tous les abords autour des bacs ont été restaurés.

La réfection des façades de la mairie, de la salle des fêtes ainsi que du poids public aurait dû être réalisée. L'entreprise de maçonnerie a connu quelques soucis de disponibilité.
La réalisation est prévue au printemps.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Façades Salle de fêtes – poids public - mairie	17 873.00	**Subventions :** Conseil départemental (25 %)	5 786.28
Bacs Brion – Cureyre – Compains	4 170.00	Région (55 %)	12 729.82
Imprévus (5 %)	1 102.15	**Financement communal** (20 %)	4 629.05
TOTAL	**23 145.15 €**	**TOTAL**	**23 145.15 €**

DENEIGEMENT

Hiver 2020 – 2021

Entreprise GOMINARD Robert
- Fixe : 4 mois x 72 € : 288.00 € ttc
- Fraise : 28h30 x 144 € 4 104.00 € ttc
- Déneigement + sablage : 184 km x 3 € 552.00 € ttc

Entreprise EURL VERDIER FUEL
- GNR : 600 litres 670.00 € ttc
-

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DENEIGEMENT	8 903.65 €	7 202.25 €	10 235.72 €	8 075.89 €	4 844.76 €	4 944.00 €
GNR TRACTEUR	-	-	-	480.00 €	455.00 €	670.00 €
TOTAL	**8 903.65 €**	**7 202.25 €**	**10 235.72 €**	**8 115.89 €**	**5 299.76**	**5 614.00 €**

Claude GUERIN assure la conduite de notre outil de déneigement. Merci pour son efficacité et sa disponibilité.

FAUCHAGE – ENTRETIEN VOIRIE

- **Fauchage et débroussaillage des chemins communaux**
  Entreprise SIBAUD Alain : 6 278.40 € ttc
- **Travaux d'empierrement chemin à la Ronzière**
  Entreprise GOMINARD Robert : 684 € ttc
  18 tonnes de tout venant, décaissement, 6 mètres de pvc diam 300
- **Reprise de la piste à Chandelière pour exploitation forestiière**
  Entreprise GOMINARD Robert : 2 400 € ttc
  1 000 mètres à 2 € ht
- **Réparation eau bac et terrassement sortie Compains**
  Entreprise GOMINARD Robert : 162 € ttc
- **Curage et nettoyage fossés à Brion**
  Entreprise GOMINARD Robert : 768 € ttc
  1 journée pelle et camion

EXPLOITATION FORESTIERE

Exploitation en cours de la Parcelle 17 de Belleguette et Brion (parcelle restée invendue sur pied) par l'entreprise SAS Bellon encadrée par l'ONF.

Réalisation d'une piste d'accès et nivellement de la piste existante par l'entreprise Gominard permettant le débardage et le dépôt des bois par la prairie de Monsieur Verdier (montant travaux de 2000 euros HT). L'avance de trésorerie pour le paiement de frais d'exploitation sera assurée par l'ONF.

Parcelle	Section	volume estimé	recette attendue HT
17	Belleguette et Brion	600 m3	10 000 €

Vente sur pied de la parcelle 1 de Chaumiane à la vente d'automne du 21 septembre 2021

Parcelle	Section	vol estimé	montant de la vente HT
1	Chaumiane	739 m3	12 100 €

LES TAXES : HABITATION ET FONCIERES

Par délibération n° 011_2021 en date du 13 avril 2021, le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux d'impositions :

TAXES	BASE 2021 PREVISIONNELLE	TAUX VOTES 2020	TAUX VOTES 2021	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2021
FONCIER BATI	140 274	9.83	Commune : 9.83 Département : 20.48 soit : 30.31	43 828
FONCIER NON BATI	144 254	55.08	55.08	79 315
			TOTAL	**123 143**

LA TAXE D'ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement collectif nécessite un reversement du budget principal de la commune.

Depuis 2015, une part fixe par compteur est demandée aux habitants du Bourg de Compains (bénéficiaires du réseau d'assainissement collectif).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Part fixe/compteur	30.00 €	40.00 €	60.00 €	80.00 €	100.00 €	120.00 €	120.00 €
Prix du m3	0.80 €	0.80 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €

La Société Suez est chargée du recouvrement de cette redevance.

Pour l'année 2021 :

- recette d'assainissement : 4 486.70 €

LOCATIONS

➢ Location des appartements

Location appartements
+ 16 562 €

Les appartements (loyers au 01/12/2021)

- La Cure rez-de-chaussée gauche 350.00 € / mois
- La Cure rez-de-chaussée droit 350.00 € / mois
- La Cure étage 250.00 € / mois
- Au-dessus de l'école 405.34 € / mois
- Au-dessus de la mairie 251.05 € / mois

Les 5 appartements sont loués.

Nous souhaitons la bienvenue à Coralie et Alexandre qui occupent l'appartement rez-de-chaussée gauche dans le bâtiment de l'ancienne Cure, ainsi qu'à Bruno DUPIRE qui occupe l'appartement au 1er étage.

➢ Location de la salle des fêtes

Location salle des fêtes
+ 60 €

En raison de l'épidémie la salle des fêtes ne s'est pas louée.

Location pour une durée de 24 h		Location stage de sport		Location ½ journée pour réunion		Location groupements et associations agricoles
Habitants - Propriétaire de la commune : but non lucratif	60 €	mise à disposition salle + 1 wc	300 €	Toutes structures sauf Associations de la commune	80 €	30 €
Habitants – Propriétaire de la commune : but commercial	150 €					
Personnes extérieures : but non lucratif	120 €	option cuisine	100 €			
Personnes extérieures : but commercial	150 €					
Associations de la commune	GRATUIT	option sanitaire 2 douches + 1 wc	100 €			
Associations extérieures à la commune	150 €					
Location sanitaire + douches	50 €					

➢ Location des terres à vocation pastorale

Location des terres
+ 5 541.93 €

Par délibération n° 015_2021 en date du 21 avril 2021 le Conseil Municipal a voté la hausse du tarif des locations soit : + 0.55 %

Location des terres 2021 : 6 468.90 €
Remboursement dégrèvement taxe foncière 2021 : - 926.97€

ACTION SOCIALE

➢ La téléassistance

Au troisième trimestre 2021, le nombre de bénéficiaires est de 3

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie.
La commune prend en charge une partie du coût.
L'installation du dispositif est gratuite et effectuée dans les 8 jours à réception du dossier complet.

➢ Les aînés

Le samedi 7 novembre 2021, le repas offert aux seniors de la commune a été servi à la salle des fêtes de Compains.
Traiteur : Coût : 902.03. €.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes,
Coût : 30 € / colis.

➢ SIVOM * du Pays de Besse – Cézallier – Sancy (* Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

- portage des repas,
- aide à domicile,
- animation 3ème âge,
- bus,
- frais de fonctionnement

La participation communale 2021 versée au SIVOM de Besse pour ses différentes missions sociales :

Le SIVOM

Il assure principalement les missions d'aides à la personne concernant l'aide au ménage, le portage de repas, les soins infirmiers à domicile et les transports (Bus des Montagnes).

Le service d'aide à domicile :
Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les interventions ont lieu du lundi au samedi. Il apporte une aide à la réalisation de différentes tâches de la vie quotidienne. La participation des bénéficiaires est calculée en fonction de leurs ressources.

Le portage de repas :
Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis, vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Ils comprennent 6 plats au choix : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt, un dessert et le pain. Il existe des régimes sans sel, diabétiques et coupés. Le prix du repas est fixé à 7.80 €, (possibilité de prise en charge des caisses de retraite), et élaboré par la société SOGIREST.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) :
Interventions des aides-soignantes 7 jours sur 7 ; le forfait soins est intégralement pris en charge.

Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier d'une intervention, contacter le :

Horaires d'ouverture:

Lundi – mercredi : 8h -12h / 13h30 -17h

Mardi - jeudi : 8h -12h / 13h30 -17h

Vendredi : 8h -12h / 13h30 -16h

SIVOM
14 place du grand Mèze
63610 Besse et Saint Anastaise

Tél : 04.73.79.52.82

L'ECOLE DE COMPAINS

Ecole primaire de Compains :

Tél : 04.73.71.23.21

Professeur des Ecoles : Florence LENEGRE
ATSEM : Corine GAY

➢ Le RPI

ECOLE DE COMPAINS : 15 enfants	
Maternelle Très Petite Section	1
Maternelle Petite Section	6
Maternelle Moyenne Section	3
Maternelle Grande Section	3
CP	2

ECOLE DE VALBELEIX : 11 enfants	
CE1	4
CE2	4
CM1	1
CM2	2

➢ Cantine

Le service de la cantine est assuré par Sylvie REBOISSON et Corine GAY.

➢ Transport scolaire

Chauffeur du car : Jean-François VERDIER

➢ Sortie scolaire

A la rentrée, une matinée découverte a été organisée, par l'école afin de faire découvrir aux enfants du RPI leur environnement et une partie de l'histoire de la commune. Ainsi la motte castrale de Brion a été présentée aux élèves par monsieur et madame Gouédard passionnés par l'histoire de la région et plus particulièrement de celle de notre commune.
Un grand merci à eux pour cette animation de qualité ainsi qu'à Florence et Sébastien (professeurs des écoles) et Corinne (ATSEM).

Prévisions pour 2022

AMENAGEMENT BAS DE COMPAINS

Certains arbres vont être abattus,
la zone va être terrassée,
l'enceinte clôturée,
cet espace sera aménagé en zone détente.

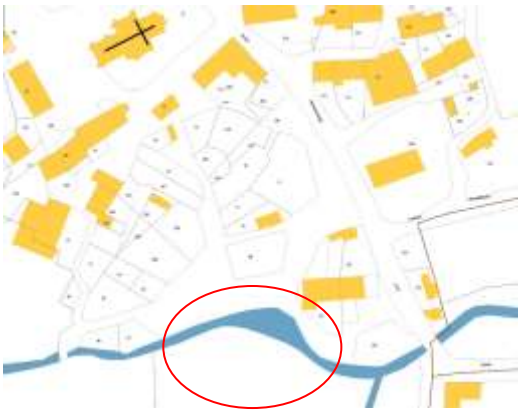

RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

Extension du réseau d'éclairage public à Chaumiane afin de desservir une nouvelle habitation : Anne et David CHARBONNEL.

L'estimation du SIEG correspond à 4 600 € ht avec un coût pour la commune de 2 300 € ht.

Le montant de la TVA sera récupéré par le SIEG.

REFECTION CHEMIN

Réfection chemin rural entre Cureyre et Brion (La Cluze) au printemps.

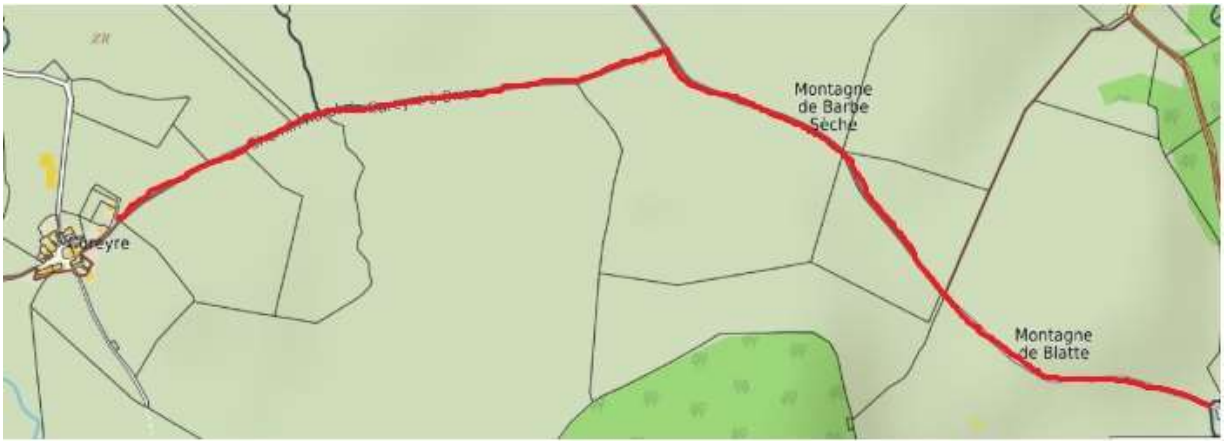

SICTOM

Déploiement de 6 colonnes aériennes pour le tri (bacs jaunes)

Localisation :	Brion-haut	1
	Brion-bas	1
	Cureyre	1
	Belguette	1
	Marsols	1
	Chaumiane	1

Depuis le 1er Mai dernier, les consignes de tri des déchets ont changé.

Plus simples mais élargies à tous les emballages, elles permettent de maximiser la valorisation des déchets **sans avoir à se torturer pour savoir si son pot de yaourt se recycle ou non**.

Maintenant, tous les papiers et emballages vont au tri, qu'ils soient en carton, plastique ou métal !

Dans la continuité de cette action, le SICTOM des Couzes et le syndicat de collecte du territoire, intervient actuellement auprès des communes pour déployer des colonnes de tri dans les zones qui n'en sont pas encore équipées. Les habitants de ces secteurs auront donc moins de distance à parcourir pour trier leurs déchets. La commune de COMPAINS se verra ainsi doter de plusieurs colonnes afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Afin de permettre une meilleure intégration paysagère, le SICTOM des Couzes propose différents visuels.

La Commune a retenu les personnalisations ci-dessous :

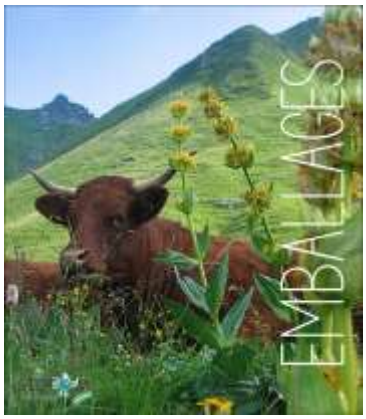

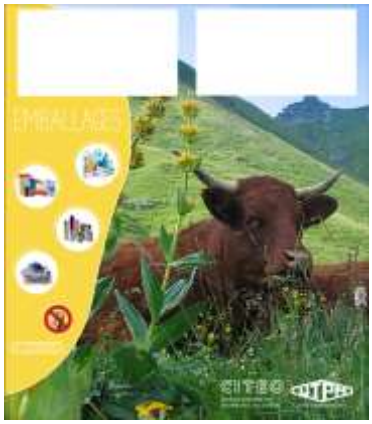

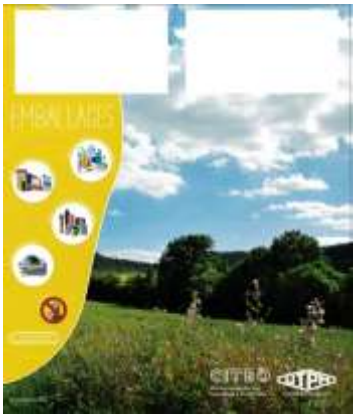

Pour aller plus loin dans la démarche, le SICTOM des Couzes développe la pratique du compostage sur son territoire.

Celui-ci peut être individuel, pour les usagers ayant un jardin.

Il est possible de commander son composteur sur le site internet du VALTOM.

Ils y sont disponibles à prix coûtant et les agents du SICTOM sont disponibles pour toute question sur le sujet. Il est également possible de voir s'installer dans les communes des composteurs de quartier.

Ces composteurs sont à destination d'habitants n'ayant pas de jardin, ou ne souhaitant pas leur propre composteur.

Tout habitant de la commune peut participer au projet, gratuitement et sans autre investissement qu'un peu de temps pour y apporter ses déchets.

Pour ceux qui se montreraient un peu plus motivés, il est possible de devenir référent de site.

Ce dernier, essentiel pour le lancement d'un tel projet, a pour objectif de vérifier que les consignes de tri et les gestes sont bien respectés. Il participe aux 3 ou 4 opérations de l'année et assure le relai entre le site de compostage et le SICTOM des Couzes.

Pour leur permettre d'avoir les connaissances nécessaires sur le sujet, le SICTOM propose une formation de 2h complètement gratuite à ces référents.

L'objectif de ces dispositifs est de **détourner les déchets de cuisine ou recyclables de la poubelle d'ordures ménagères.** Ces pratiques permettent de fournir un engrais local pour le potager ou les plantes d'intérieur et de réduire notre impact environnemental !

Si une de ces initiatives vous intéresse ou vous pose question, n'hésitez pas à contacter le SICTOM des Couzes :

- Par téléphone au 04 73 96 77 75
- Par mail à sictomdescouzes.prevention@orange.fr

Animations

FOIRES DE BRION 2021

Toutes les foires ont eu lieu, l'effet COVID s'est fait ressentir.
La Foire du 22 août n'a pas connu l'affluence habituelle toutefois les dernières ont fait l'objet d'une belle fréquentation.

Recettes péage : 1 066 €

Nous avons décidé de ne pas faire payer les exposants.

Divers

CEZALLIER.FR

La commune de Compains adhère cette année au projet du portail Cézallier.fr via l'association « L'Envie de Cézallier » (association des producteurs du Cézallier).

« Cezallier.fr » est un guide touristique. Il vise à promouvoir, valoriser et développer le territoire du Cézallier ainsi que ses acteurs locaux (producteurs, hébergeurs, artisans, commerçants) via un site internet, un livret ainsi qu'une carte distribuée chez nos partenaires et dans les offices du tourisme. Ceci pour mieux connaître notre Cézallier dans son ensemble (trois départements).

Vous êtes producteurs, hébergeurs, etc.... de la commune et vous souhaitez adhérer au portail et ainsi être référencé : rejoignez-nous afin de mettre en avant votre entreprise et de vous faire connaître dans notre territoire.

Je suis à votre disposition pour plus de renseignements. Raynaud Céline 0669153316 ou communication@cezallier.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

➢ Club Saint Georges

Objet : Création et organisation de loisirs au profit des personnes du troisième âge.

Composition du nouveau Bureau
Président : Rémy PIREYRE
Trésorière : Paulette VEINRECH
Secrétaire : Anita ESPINOUX

Une fois par mois (sauf juillet et août) nous organisons, à la salle des fêtes de Compains, à partir de 14h00, un après-midi récréatif et amical (belote et divers jeux) suivi d'un goûter.

Les réunions mensuelles se tiennent depuis 2019 les 3ème mercredi de chaque mois.

Nous participons également aux différentes activités faites par le SIVOM (repas foire de Brion, belote, bavajade, etc…). Si vous avez 60 ans et plus, que vous soyez de la commune ou pas, nous vous accueillerons avec plaisir pour partager ces bons moments.

La cotisation annuelle est de 25 €

Pour tout renseignement appelez : Rémy PIREYRE : 06.71.62.18.49 ou Paulette VEINRECH : 04.73.71.22.70

Le Club Saint Georges vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

➢ Comité des Fêtes

Objet : création et organisation de festivités sur la commune.

Composition du Bureau
Président : Gaëtan VERDIER
Vice-Président : Julien SOLIGNAC
Trésorier : Pierre REBOISSON
Secrétaire : Marie-Sarah VERDIER

En raison des conditions sanitaires le comité des fêtes n'a pas pu organiser la fête patronale de Compains début septembre. Cependant nous espérons vous retrouver bientôt lors de nos prochaines festivités.

Le comité des fêtes de Compains.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année,
en espérant pouvoir se retrouver en 2022

➢ Les Petits Montagnards

Objet : Etablir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs populaires et sportifs.

Composition du Bureau
Présidente : Anne CHARBONNEL
Trésorière : Tatiana COUDEYRAS
Secrétaire : Sophie VERDIER
Secrétaire adjointe : Laetitia CHARBONNEL

Nous avons organisé un concours de belote le 20 novembre et nous vous remercions pour votre participation.

En cette année particulière, les enfants ne pourront pas faire leur spectacle pour les fêtes de noël.

En espérant vous revoir très vite dans de meilleures conditions.

Passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous et des vôtres

➢ Les Amis du Foirail

Objet : Protection et sauvegarde, mise en valeur et promotion du foirail de Brion.

Composition du Bureau
Présidente : Céline RAYNAUD
Vice-Président : Patrick BOYER
Trésorière : Anne LARNAUDIE
Trésorière Adjointe : Anthony VERDIER
Secrétaire : Mathilde GAY
Secrétaire adjoint : Alexandre TRAPENAT

En cette année si particulière, nos célèbres foires ont rencontré un beau succès malgré tout et grâce à vous.

Merci d'être venu soutenir nos manifestations, nos restaurateurs, nos commerçants ambulants, nos producteurs. Rendez-vous l'année prochaine avec une programmation riche en animations et des surprises en prévision.

Un énorme merci à tous les bénévoles pour leur aide si précieuse.

A très bientôt sur les foires

Céline Raynaud, Présidente des Amis du Foirail de Brion.

On vous souhaite une très bonne année et surtout prenez soin de vous

La Communauté de communes du Massif du Sancy

Quelques chiffres :
Regroupe 20 communes
Population : 9 640 habitants
Superficie : 610,7 km2

➢ Son rôle

La communauté de communes est un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**, qui couvre beaucoup de domaines du quotidien pour la population : l'**habitat, l'économie, le tourisme, une partie de l'action sociale, la mobilité mais aussi la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation** …

La communauté de communes a pour rôle de faire coopérer les communes entre elles pour aller vers un **projet commun.**

➢ Son fonctionnement

Le **conseil communautaire** est l'organe délibérant de la communauté de communes. A l'image du conseil municipal, c'est le conseil communautaire qui décide et vote les décisions prises par délibération.

En dehors des séances du conseil communautaire, les élus se réunissent en **commission** pour travailler de manière spécifique sur certains sujets : solidarité territoriale, tourisme et thermalisme, pôle pleine nature, services à la population, transition énergétique, droits du citoyen, ressources naturelles, environnement et espaces protégés.

➢ Quelques-uns des projets structurants en cours ...

- Développement d'espaces **France Services** sur Besse et Le Mont Dore. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les espaces France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. ;
- Élaboration d'un **plan de mobilité** sur l'ensemble du massif ;
- **Création de logements à loyers modérés** pour les habitants du territoire sous 3 ans ;
- Mise en oeuvre d'un **programme d'aide financière aux propriétaires pour la rénovation énergétique** de leurs biens ;
- Élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** pour diversifier l'agriculture, la développer et relocaliser la consommation alimentaire, avec une labellisation officielle du ministère de l'agriculture ...

La communauté de communes est aussi accompagnée dans le développement de ces projets par l'Etat, notamment par des dispositifs pour lesquels le territoire du Massif du Sancy a été lauréat :

- **Atelier des territoires** : démarche composée de 3 ateliers réunissant l'ensemble des acteurs locaux (élus communautaires, parc naturel régional des volcans, office national des forêts, chambres consulaires, associations locales...), pour élaborer un projet commun et partagé.
- **Petites Villes de Demain** : programme issu du plan *France Relance* permettant aux territoires lauréats de bénéficier de financements et de moyens humains supplémentaires jusqu'en 2026 pour mettre en oeuvre des projets en matière d'habitat, de commerce, de services et d'espaces publics, de mobilité, de patrimoine bâti et paysager et de ressources foncières.

INFORMATION : une antenne de la communauté de communes a ouvert ses portes à Besse (ancienne trésorerie) à compter du 8 novembre 2021.

Toutes les informations sur le site www.cc-massifdusancy.fr ou contactez-nous par téléphone 04.73.65.24.48 ou par mail à ccms@cc-massifdusancy.fr

Etat Civil

NAISSANCES 2021

Yaëlle, Neuhémia MANKOU
née le 11 juin 2021 à Issoire
Quan MANKOU et Tania RAUDONAITIS

Maëlle VERDIER
née le 22 septembre 2021 à Issoire
Gaëtan VERDIER et Aurélie AUBEUF

Félicitations aux heureux parents !

MARIAGES 2021

Corinne VERT et Emmanuel LECOQ le 27 mars 2021 à Compains
Delphine PAUL et Ludovic BATISSON le 7 août 2021 à Compains

Beaucoup de bonheur !

DECES 2021

- **Elie MAISONNEUVE**
  - né à Compains le 27/03/1926
  - décédé à Issoire le 07/01/2021
- **Jacqueline MAZEYRAT**
  - née le 16/06/1941 à Compains
  - décédée à Compains le 17/02/2021
- **Jean-Pierre REDON**
  - né à Compains le 08/04/1939
  - décédé à Compains le 23/02/2021
- **Pierre AMOUROUX**
  - né le 20/07/1964
  - décédé à Cébazat le 29/03/2021
- **Josette FOURNIER (née CHABAUD)**
  - née à Compains le 25/11/1943
  - décédée à Clermont-Ferrand le 10/04/2021
- **Renée BARBAT**
  - née à Compains le 13/06/1946
  - décédée à Issoire le 30/05/2021
- **Ginette RAYNAUD (née CREGUT)**
  - née à Compains le 05/05/1933
  - décédée à Compains le 04/06/2021
- **Jean-Michel CHANET**
  - né à Clermont-Ferrand le 06/06/1974
  - décédé à Compains le 21/07/2021
- **Daniel DUMERGUE**
  - décédé à Issoire le 21/06/2021
- **Marcelle LAMIRAND**
  - née à Espinchal le 5 juin 1929
  - décédée à Clermont-Fd le 6 mars 2021